



Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 Fax. 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

L'Hay les Roses et Fresnes CC

Bilan à 6 mois : La CFDT vous informe

La commission de suivi facteur d'avenir à Fresnes PDC s'est tenue le lundi 18 janvier en présence des syndicats CFDT et FO. Le nombre d'absences pour maladie de courte durée est révélateur d'une organisation de travail pénible et de conditions de travail dégradées. Même si nos responsables tentent de minimiser cette situation, ces chiffres sont à prendre en compte pour le futur car la problématique des HLP ne doit pas être occultée !

La Poste sous estime les conséquences de cette situation qui sont multiples :

- **Des rouleurs fatigués** par des remplacements constants en dehors des quartiers de l'équipe. La CFDT a réaffirmé son exigence du respect des textes avec la sédentarisation d'un rouleur par équipe, l'encadrement local abonde dans ce sens et sédentarisera les rouleurs en équipe le plus rapidement possible.
- **Des facteurs qualités** trop souvent en remplacement notamment depuis septembre où ils sont quasiment tous les jours en distribution au détriment de la part qualité qu'ils doivent réaliser. Là aussi, la CFDT exige le respect des 30% de qualité par des journées entières au bureau.
- **Concernant les promotions**, le niveau de classification des facteurs d'équipe et facteurs qualité devront être revus à la hausse sur le début de l'année permettant ainsi d'avoir le niveau correspondant au cadre d'organisation prévu lors du CTP. Pour autant, nous avons renouvelé notre demande quant au respect du nombre de 1.3 prévu lors du CTP. **En effet, 6 promotions ont été réalisées sur les 12 prévues. Une révision du nombre de 1.3 sera réalisée permettant de promouvoir le nombre manquant de 1.3.**
- **Pour la prime d'équipe**, les agents de Fresnes PDC sont sur un montant de 112,50 Euros pour 3 équipes et 75 Euros pour la 4^{ième} sur le 3^{ième} trimestre.

INFO : Suite à l'annonce de la DOTC 94 fin décembre d'adapter le trafic 2010 aux organisations de la distribution, elle impose une sécabilité supplémentaire programmée entre 10 à 15 semaines sur les vacances scolaires !

Pour la CFDT, la sécabilité est uniquement liée aux repos de cycle, et donc aux régimes de travail, et intégrer dans le temps de travail à sa juste valeur. Les sécabilités supplémentaires ne prennent pas en compte l'impact sur la santé des agents, ne sont pas compensées et payées. La CFDT dit NON à cette sécabilité !

C'est nos conditions de travail et notre santé qui sont en jeu

Une CFDT efficace, proche de vous pour faire respecter vos droits !